

De l'Étang de la Vallée à la Fontaine Longue en forêt d'Orléans

Une randonnée proposée par Jean-Louis Pinault



Randonnée n°3382295

Un parcours à ne pas manquer en forêt d'Orléans en raison de la diversité des paysages, passant des étangs aux forêts denses ou clairsemées, habitats privilégiés des animaux sauvages. Le vaste étang de la Vallée qui, initialement fut créé pour alimenter le canal d'Orléans, est devenu un lieu tourné vers les loisirs avec sa base nautique, ses berges propices à la pêche et ses sentiers invitant à la promenade.

Durée :	4h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15,71 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	63 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	60 m		
Point haut :	175 m	Commune :	Combreux (45530)
Point bas :	124 m		

Description

Départ sur la vaste aire de stationnement près du centre de loisirs de l'étang de la Vallée.

Balisage directionnel "Promenade du Bois Bézard"

(D/A) Suivre l'étang de la Vallée à main gauche par la route. Celle-ci franchit la digue du barrage avant de le contourner.

(1) Au carrefour des Petites Liesses, bifurquer à gauche sur le sentier balisé. Celui-ci longe la berge de l'Étang de la Vallée jusqu'à rencontrer une large allée stabilisée, la Route des Petites Liesses, que l'on suivra à gauche. Celle-ci côtoie d'abord l'étang puis s'en éloigne.

(2) Au Carrefour des Étangs, obliquer à gauche sur le GR®3B (balisage Blanc-Rouge), allée stabilisée dite Route des Étangs. Passé l'Étang des Liesses à main droite laisser le GR® au profit d'un sentier qui longe l'étang au plus près. Celui-ci finira par retrouver le GR®3B à la sortie de l'étang, route forestière de la Tribale, que l'on prendra à droite. Passer le Carrefour de la Cabane aux Cerfs.

Balisage Blanc-Rouge GR®3

(3) Au carrefour suivant, dit Carrefour sans Nom, obliquer sur le premier chemin à gauche, route forestière de Courcy-aux-Loges. Au carrefour de la Fontaine au Roi, serrer légèrement à droite pour s'acheminer vers le Belvédère des Caillettes. Du haut de ses 126 marches, il vous offrira une vue panoramique sur la canopée de la forêt d'Orléans.

(4) Sitôt passé le belvédère, abandonner la large allée en obliquant à droite sur le sentier forestier qui mène au Centre des Caillettes. Face au centre, bifurquer à gauche sur l'allée stabilisée qu'on laissera après 150 m.

Fin balisage "Promenade du Bois Bézard"

(5) Prendre le sentier à droite (toujours sur le GR®3B). Passer le Carrefour de la Haute Voie et poursuivre en face sur l'allée stabilisée.

(6) Après 200 m, bifurquer à gauche sur le sentier forestier dit Route de l'Érable, puis serrer à gauche sur la D137 jusqu'au Carrefour des Neuf Routes.

Fin balisage GR®3

Points de passages

- D/A Parking près de la base de loisirs**
N 47.958398° / E 2.284637° - alt. 128 m - km 0
- 1 À gauche "promenade du Bois Bézard"**
N 47.963161° / E 2.292017° - alt. 133 m - km 1.04
- 2 À gauche sur le GR®@°°3B**
N 47.972388° / E 2.29529° - alt. 137 m - km 2.25
- 3 Premier chemin à gauche**
N 47.982073° / E 2.308281° - alt. 138 m - km 4.65
- 4 À droite sur le sentier forestier**
N 47.988426° / E 2.302982° - alt. 172 m - km 5.51
- 5 Sentier à droite sur GR3**
N 47.99322° / E 2.301727° - alt. 160 m - km 6.24
- 6 À gauche Route de l'Érable**
N 48.002399° / E 2.299825° - alt. 153 m - km 7.27
- 7 Premier chemin à droite, peu fréquenté**
N 47.999245° / E 2.286974° - alt. 152 m - km 8.44
- 8 Route de la Feuille Morte**
N 47.987306° / E 2.269606° - alt. 141 m - km 10.35
- 9 À gauche vers "la Bouillante"**
N 47.978255° / E 2.260828° - alt. 133 m - km 11.96
- 10 Carrefour Seichebrières**
N 47.969813° / E 2.266756° - alt. 137 m - km 13.13
- 11 À droite route de Vitry à Boiscommun**
N 47.966943° / E 2.27671° - alt. 140 m - km 13.99
- D/A Parking près de la base de loisirs**
N 47.958398° / E 2.284529° - alt. 129 m - km 15.71

(7) Laisser le bitume au carrefour en prenant Sud-Ouest, le premier chemin à droite, allée herbeuse peu fréquentée. Le long chemin rectiligne dit route des Brûlis franchit le Carrefour des Brûlis. Obliquer à gauche au carrefour suivant sur la Route de la Feuille Morte.

Balisage "Promenade du Bois Bézard"

(8) Poursuivre sur la Route de la Feuille Morte en laissant le départ à gauche puis l'abandonner à la rencontre d'une petite route bitumée dite Route Forestière de Brisolles sur laquelle on s'engagera à droite. Quitter cette dernière au carrefour suivant, dit Carrefour de la Fontaine Longue, en prenant à gauche la route de Vitry à Châtillon. Passer la maison forestière de la Bouillante.

(9) Au carrefour, laisser le bitume en bifurquant à gauche sur l'allée stabilisée, chemin de la Bouillante, en suivant l'indication "Bouillante". Traverser la petite route et poursuivre en face sur le chemin du Château du Buissonnant. L'allée se couvre de bitume à l'entrée du village de Seichebrières.

(10) Au carrefour devant la mairie, serrer à gauche en prenant la Rue du Bourg. Ignorer les différents départs. Cette rue est suivie de la route des Brûlées.

(11) S'acheminer à droite à la rencontre de l'allée stabilisée transversale, dite route de Vitry à Boiscommun, puis bifurquer à gauche au Carrefour de la Vallée. La petite route longe le terrain de camping avant de mener au point de départ (D/A).

Informations pratiques

Dans la forêt domaniale d'Orléans l'accès aux chemins est réglementée et réservée aux "Ayants droit", ce qui garantit la tranquillité du randonneur.

La randonnée peut se pratiquer en toutes saisons, en particulier pendant les heures chaudes de la journée car les chemins sont ombragés...

Le circuit chevauche la Promenade des Bois Bézard qui est balisée, mais s'en éloigne lorsqu'il emprunte le GR®3B. Il y a donc lieu de rester vigilant.

A proximité

À voir pendant la randonnée :

- la [base de loisirs](#) de l'Étang de la Vallée qui est équipée de bancs pour le pique-nique.
- le Belvédère des Caillettes et sa table d'orientation qui offre une vue sur la canopée de la forêt d'Orléans.
- la forêt d'Orléans est propice à l'observation des animaux sauvages

À Combreux le [château](#) est visible depuis la D9 au nord du village, juste après la traversée du canal d'Orléans. De style néogothique il est entouré de douves.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-l-etang-de-la-vallee-a-la-fontaine-lo/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.